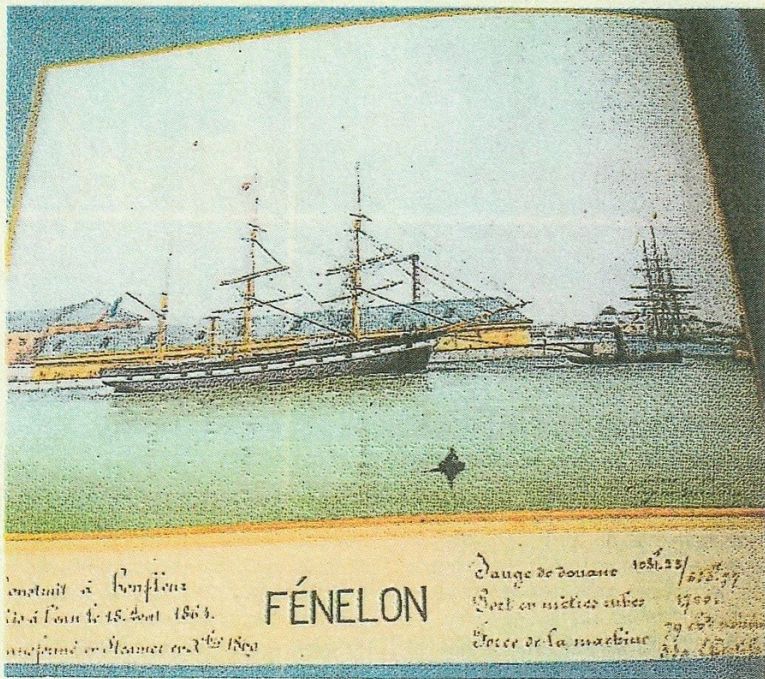


# Angèle Larsonneur, communarde guingampaise

En 1871, Paris se révolte contre la République installée à Versailles. Angèle Larsonneur, originaire de Guingamp, y a participé. Patrick Decreus a enquêté sur la vie de cette anonyme de la Commune.



Angèle Larsonneur embarque à bord du *Fénélon*, le 26 ou 27 juillet 1873, pour rejoindre son époux en Nouvelle-Calédonie.

PHOTO : PATRICK DECREUS



Arrivée des premiers déportés amnistiés à la gare d'Orléans, le 3 septembre 1879.

PHOTO : LE MONDE ILLUSTRÉ

## L'histoire

Quand on parle de la Commune de Paris, on pense aux Parisiens. Mais la Bretagne aussi a eu son lot de communards et de communardes, prêts à se battre pour un idéal révolutionnaire. « Pour les 150 ans de la Commune, l'association des Amis de la Commune a répertorié tous les communards et communardes de Bretagne », raconte Patrick Decreus, des Amis et amies de la Commune de Paris Trégor-Argoat. Parmi elles, Angèle Larsonneur.

L'histoire de cette couturière a resurgi grâce aux recherches de Patrick Decreus, Denis Orjol et Natine Le Dily, du cercle celtique de Nouméa : « Pour les 150 ans de la Commune, j'ai cherché à retracer la vie d'un ou d'une communarde de Bretagne. J'ai choisi Angèle Larsonneur un peu par hasard », poursuit Patrick Decreus.

### Une vie d'ouvrière à Paris

Pour cela, il s'est plongé dans les archives pour retracer la vie de cette ouvrière de l'industrie textile, « née à Guingamp en septembre 1842 d'une mère ménagère. Elle a grandi dans le pays de Guingamp. Puis elle est partie pour Rennes, où elle a épousé Martin Masson, en août 1865. »

Ensuite, le couple se rend à Paris, pour y trouver du travail, dans une période d'industrialisation intense. Ils viennent grossir les rangs des petites mains, ouvriers exploités par l'industrie textile, automobile, militaire, etc. Les conditions de vie sont dures, et empirent avec la guerre franco-prussienne, qui démarre en juillet 1870.

En septembre 1870, alors que Paris est assiégée par la Prusse, le Second Empire s'effondre et laisse place à une troisième République encore fragile, qui s'installe à Versailles et s'engage dans la négociation de l'armistice (signée en janvier 1871). Perçu comme bourgeois, ce nouveau régime suscite des oppositions dans un Paris populaire, échaudé par le siège prussien.

Le 18 mars, l'insurrection éclate alors que le gouvernement versaillais tente de récupérer des canons parisiens. Les insurgés parisiens organisent des élections municipales le 26 mars et le 28, la Commune est proclamée. Pendant 72 jours, c'est une expérience de démocratie directe qui va se jouer, avec l'adoption de mesures progressistes pour l'époque comme la séparation de l'Église et de l'état, l'école laïque et obligatoire, l'égalité salariale entre hommes et femmes.

À Paris, Angèle Larsonneur et son mari participent à l'expérience. Lui, dans l'armement. Elle, plus pacifiquement. « On n'a pas trouvé beaucoup d'informations sur ce qu'ils ont fait

pendant la Commune. On sait que Martin Masson était ajusteur, fabriquant des canons, des bombes. Elle, on ne sait pas trop. Elle a été arrêtée pour avoir défilé avec un drapeau rouge (symbole de l'insurrection) dans les rues de la capitale », raconte l'amateur d'Histoire.

Le 28 mai, après ce qu'on appelle la Semaine sanglante, pendant laquelle 1 000 soldats versaillais et 20 000 communards parisiens trouvent la mort, la Commune prend fin. Avec ce massacre, les autorités versaillaises veulent en finir avec tout mouvement d'insurrection. Car la Commune parisienne a donné le ton. À Lyon, Marseille, Brest, Nantes, des mouvements révolutionnaires similaires éclatent entre 1870 et 1871. Après avoir écrasé la Commune, des conseils militaires sont érigés pour juger les 40 000 personnes arrêtées. Certains sont fusillés, d'autres enfermés et d'autres encore, envoyés en Nouvelle-Calédonie.

### La déportation pour son mari

Angèle Larsonneur est relâchée, faute de preuve. Son mari, en revanche, est condamné à la déportation simple en Nouvelle-Calédonie, le 27 octobre 1871 : « Les déportés simples étaient libres de leur mouvement sur l'île, explique Patrick Decreus. Le but était d'éloigner les agitateurs. On leur avait promis des lopins de terre pour reconstruire

leur vie, loin de la métropole. »

Deux ans plus tard, en 1873, Angèle Larsonneur rejoint son mari. « Elle a pris la mer à bord du *Fénélon*, au départ du Havre, le 26 ou 27 juillet, avec 69 autres épouses de déportés. » Là-bas, la vie n'est pas facile : « Martin Masson s'était mis à boire, souligne Patrick Decreus. Il a fait plusieurs séjours en prison sur l'île et il était incarcéré quand ses jumelles sont nées. »

### Six ans d'exil

Après six ans passés sur l'île, une loi d'amnistie partielle est promulguée le 3 mars 1879. Martin Masson en bénéficie et le couple décide de rentrer en France. « Ils embarquent à bord du *Picardie* le 19 juin 1879. Le bateau arrive à Port-Vendres, dans les Pyrénées-Orientales, le 7 septembre. Là, il y a pas mal de monde qui les accueille », raconte Patrick Decreus.

Après Port-Vendres, direction Paris pour le couple et ses deux petites filles. « Là-bas, j'ai perdu leurs traces. Je n'ai retrouvé que leur acte de décès », souffle Patrick Decreus. Angèle s'éteint en 1895, à 53 ans, à l'hôpital de Tenon dans l'est parisien. Son mari lui survit huit ans et meurt en 1903, à l'hôpital de Tenon également. « De leurs jumelles, je n'ai trouvé aucune trace », conclut Patrick Decreus.

Marion PIVERT.